

## Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2004 et 2005

Cette note a pour objet d'exposer les principales révisions intervenues sur les comptes nationaux annuels publiés ce 15 mai 2007, par rapport à la publication de l'année précédente (19 mai 2006).

*Du fait des délais de disponibilité de certaines sources statistiques, l'estimation d'un compte de la Nation pour une année donnée fait l'objet de trois estimations successives. Chaque printemps de l'année  $n+1$ , sont publiés des comptes pour l'année  $n$  (compte provisoire), l'année  $n-1$  (compte semi-définitif) et l'année  $n-2$  (compte définitif).*

*Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et les entreprises financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données du « système intermédiaire d'entreprises » (SIE) dans sa version semi-définitive. Le SIE permet d'effectuer la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles d'entreprises), qui ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.*

*Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données du SIE dans sa version définitive (soit sur un champ exhaustif). En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières du compte définitif est calée sur ces données d'entreprises.*

*Ainsi, à l'occasion de la publication du compte provisoire 2006, les comptes annuels définitif 2004 et semi-définitif 2005 apportent des révisions aux comptes semi-définitif 2004 et provisoire 2005 publiés l'an passé.*

*En outre, cette année, les séries des comptes nationaux ont fait l'objet d'une réropolation jusqu'en 1959. Pour mener à bien ce travail, les séries jusqu'alors publiées depuis 1978 ont fait l'objet d'un réexamen à la lumière des anciennes bases comptables. Au final, le public dispose désormais d'équilibres ressources-emplois (ERE) en 40 postes et de tableaux économiques d'ensemble (TEE) qui ont été corrigés sur la période 1978-1999 et prolongés jusqu'en 1959.*

## 1. Principales révisions intervenues sur le compte définitif 2004 par rapport au compte semi-définitif 2004

### 1.1 Principales révisions sur l'équilibre emplois-ressources de 2004

La croissance du PIB augmente de 2,5 % en volume dans le compte 2004 définitif, soit une hausse légèrement supérieure à celle estimée dans le semi-définitif (+2,3%). La révision en valeur est un peu plus faible : le PIB augmente de 4,1 % dans cette version définitive, après +4,0 % dans le compte semi-définitif.

Dans l'approche demande, la contrepartie de cette croissance repose un peu plus encore sur la consommation des ménages : sa contribution à la croissance en volume est de 1,4 point, soit 0,2 point de plus que dans le compte semi-définitif. La contribution de la FBCF est également revue à la hausse (de +0,6 à +0,7 point). La « reprise par les stocks », notamment agricoles, est confirmée dans ce compte définitif (+0,6 point). La contribution négative du solde extérieur est légèrement accentuée dans le compte définitif (-0,7 point) par rapport au compte semi-définitif (-0,6 point), sous l'effet d'une révision à la hausse des importations.

#### Contributions à l'évolution du PIB en 2004, en volume et en valeur

Opérations	SD volume	Déf volume
Dépense de consommation finale des ménages	1,3%	1,4%
Dépense de consommation finale des APU	0,5%	0,5%
FBCF totale	0,6%	0,7%
Variations de stocks	0,6%	0,6%
Solde extérieur	-0,6%	-0,7%
<b>PIB</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,5%</b>

Opérations	SD valeur	Déf valeur
Dépense de consommation finale ménages	2,3%	2,5%
Dépense de consommation finale des APU	1,0%	1,0%
FBCF totale	1,1%	1,3%
Variations de stocks	0,3%	0,3%
Solde extérieur	-0,8%	-0,9%
<b>PIB</b>	<b>4,0%</b>	<b>4,1%</b>

#### 1.1.1 La consommation des ménages est légèrement révisée à la hausse.

Par rapport au compte semi-définitif 2004, les dépenses de consommation des ménages ont été révisées de +2,2 Mds€. Cette révision en valeur traduit surtout une révision du volume : les évolutions de prix n'ont pratiquement pas été modifiées, car elles sont calées pour la plupart sur les chiffres définitifs de l'indice des prix à la consommation (IPC), connus dès le compte provisoire.

La révision d'ensemble résulte de la prise en compte d'informations nouvelles, notamment l'exploitation du SIE définitif sur le champ des entreprises de commerce (dont le chiffre d'affaires permet d'estimer les montants globaux de consommation « commercialisable », c'est-à-dire principalement des biens consommés transitant dans les circuits de distribution). La révision à la hausse des indicateurs de chiffres d'affaires utilisés pour les services principalement marchands et l'analyse des équilibres entre ressources et emplois ont également conduit à remonter les montants de dépenses pour certains produits. Les postes qui présentent les plus fortes contributions à la révision de la dépense de consommation en valeur sont :

- les « hôtels et restaurants » révisés de +1,0 Md€;
- les « biens d'équipement du foyer » révisés de +0,6 Md€;
- les « activités récréatives, sportives et culturelles » révisées de +0,2 Md€ avec la prise en compte de données plus fiables sur les activités de télévision et les activités non marchandes ;
- les « postes et télécommunications » révisés de +0,2 Md€ avec notamment la prise en compte des dernières données disponibles de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

#### *1.1.2 L'investissement est également revu à la hausse.*

Par rapport au compte semi-définitif, la FBCF totale est réévaluée de +2,0 Mds€ en valeur et de +1,6 Md€ en volume.

La FBCF des institutions financières (IF) est celle qui a été le plus révisée, de +3,1 Md€ en valeur. Cette révision résulte d'une mauvaise évaluation faite l'an passé, concernant l'incidence sur le niveau de l'investissement des IF d'un changement de classement de deux entreprises financières en entreprises non financières (ENF). Cette mauvaise évaluation n'avait pas d'incidence sur l'estimation de l'investissement de l'ensemble des entreprises, mais elle a conduit à sous-estimer dans le compte semi-définitif l'investissement des IF aux dépens des ENF.

Dans le compte définitif, la FBCF des ENF est quasi-inchangée en valeur. Cependant, cette reconduction apparente cache en réalité une révision à la hausse de près de 3 Md€ de son dynamisme, une fois l'effet du changement de classement neutralisé (cf paragraphe précédent).

La FBCF des ménages a été révisée à la baisse de 1,5 Md€, pour l'essentiel via une révision des prix.

#### *1.1.3 La contribution négative du solde extérieur à la croissance est accentuée.*

Par rapport au compte semi-définitif, les importations ont été révisées en valeur de +2,1 Md€ et en volume de +1,8 Md€. La révision sur les valeurs est principalement imputable à des révisions sur les données portant sur les biens importés (+1,5 Md€), issues des douanes.

Par ailleurs, la correction CAF-FAB des importations (qui permet de passer d'une évaluation y compris coûts d'assurance et de fret à une évaluation hors ces coûts) a été fortement révisée en hausse à la suite d'une enquête menée fin 2004 par la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) : cette correction représente désormais 3 % du flux de biens importés, au lieu de 2 % estimé lors de la précédente enquête en 2000. Cette correction correspondant à des coûts de transport, sa révision est principalement une conséquence de la forte progression des cours du pétrole et de l'augmentation des coûts du transport maritime. Cette information n'étant parvenue l'an passé qu'après le clôturé du compte semi-définitif, elle n'a été intégrée qu'à l'occasion de ce compte définitif. Plus précisément, le taux de correction CAF-FAB a été réhaussé sur deux années : de 2 % à 2,5 % en 2004, puis de 2,5 % à 3% en 2005.

La prise en compte de cette révision du taux CAF-FAB a pour conséquence d'augmenter les importations des services de transport (coût de transport dans les pays de transit), tout en abaissant l'estimation des importations de biens valorisées « FAB ». Cette modification, à elle seule, est à peu près neutre sur le montant total des importations.

Le niveau des exportations a été moins révisé que celui des importations, de -0,3 Md€ en valeur par rapport au compte semi-définitif, et de +0,2 Md€ en volume.

## 1.2 Principales révisions sur les comptes des secteurs institutionnels de 2004

### 1.2.1 La valeur ajoutée est révisée en légère hausse.

En 2004, la valeur ajoutée (VA) en valeur de l'ensemble de l'économie est estimée à 1 490,2 Mds€ dans le compte définitif, en progression de 3,9% par rapport à 2003. Ceci constitue une révision à la hausse de 0,1 point (+0,9Md€) par rapport à l'estimation du compte semi-définitif. Cette révision globale recouvre principalement une révision à la hausse de la valeur ajoutée des sociétés non financières (SNF) de 0,3 point à 4,0% (+2,2Mds€), de celle des administrations publiques de 0,3 point à 3,3% (+0,8Md€) et une révision à la baisse de la valeur ajoutée des ménages de 0,7 point à +4,3%, tant celle des entrepreneurs individuels (EI, -1,1Md€) que celle générée par l'activité de services de logement des ménages propriétaires (-0,9Md€).

En effet, le calage de la VA des SNF-EI sur le SIE a conduit à accentuer la disparité de l'évolution entre SNF et EI : +4,0% et +2,6% dans le compte définitif, contre +3,7% et +3,4% dans le compte définitif.

Par ailleurs, la valeur ajoutée des ménages hors EI, qui représente pour l'essentiel l'autoproduction des ménages propriétaires en services de logement, est révisée en baisse de 0,9 Md€. Cette révision provient de la révision à la hausse de la consommation intermédiaire de service d'intermédiation financière intermédiairement mesurée (SIFIM), correspondant aux marges faites par le système bancaire sur les remboursements de crédits logement.

La révision en hausse de la valeur ajoutée des administrations publiques s'explique par une révision en hausse de la consommation de capital fixe des branches non marchandes et une révision en baisse des subventions d'exploitation reçues par les branches non marchandes. Les rémunérations versées, les impôts et la production marchande ne sont pratiquement pas révisés.

### 1.2.2 L'épargne brute des sociétés non financières est révisée en hausse ; leur taux d'investissement n'est pas révisé.

Pour les SNF, la rémunération des salariés est revue en hausse à l'instar de la VA, si bien que leur taux de marge est quasiment inchangé (révisé en légère baisse).

La révision à la baisse du solde des intérêts versés par les SNF excède la révision à la hausse de celle du solde des dividendes versés. Au compte définitif, le SIE fait partie des sources utilisées pour leur estimation ; lors de l'établissement du compte semi-définitif, la source SIE signalait déjà une très forte hausse des produits financiers (tant reçus que versés), mais celle-ci avait été atténuée faute de possibilité de recouper cette information encore provisoire.

Par ailleurs, l'exploitation du SIE a également conduit à modifier la ventilation de l'impôt sur les sociétés (IS) par secteurs institutionnels verseurs (le montant global reçu par les APU est, lui, calé sur les montants fournis par la Direction générale de la comptabilité publique) : l'IS versé par les SNF a été révisé en baisse au profit de l'IS versé par les sociétés financières.

Au total, les révisions en baisse des intérêts et dividendes versés et de l'IS versé expliquent que l'épargne brute des SNF soit revue en hausse de 2,2 points (baisse limitée à -3,6% par rapport à 2003, contre -5,7% au compte semi-définitif).

Le taux d'investissement des SNF (FBCF/VA) n'est pas révisé entre le compte semi-définitif et le compte définitif, la FBCF étant révisée légèrement en hausse, en parallèle avec la VA. Toutefois, la faible révision à la hausse de l'investissement des SNF (+0,3 Md€, soit 0,2 point) cache en réalité une révision plus importante (de l'ordre de +2 points) de la FBCF estimée spontanément lors de la campagne de l'an passé. En effet, le compte semi-définitif comprenait une correction de champ sur le niveau d'investissement des SNF, visant à

prendre en compte le reclassement de deux sociétés anciennement situées dans le secteur financier. Le montant de cette correction, qui n'affecte pas l'ensemble de l'investissement mais conduit à augmenter l'investissement des sociétés non financières aux dépens de celui des entreprises financières, s'est avéré trop important et a été rabaissé dans le compte définitif (en miroir, le rabaînement de cette correction a conduit à annuler la chute de l'investissement des sociétés financières qu'enregistrait le compte semi-définitif).

Au final, compte tenu de la faible révision de leur FBCF et de la révision en hausse de leur épargne, le taux d'autofinancement des SNF (épargne/FBCF) est révisé en hausse de 1,7 point, limitant ainsi son recul (79,0% après 87,0% en 2003)

### *1.2.3 Le revenu disponible brut des ménages est revu en hausse, mais le taux d'épargne est inchangé.*

Exceptionnellement, le compte des ménages a été modifié sur le compte 2003, réputé définitif. En effet, une erreur de traitement dans la synthèse du compte des administrations publiques (APU) conduisait jusqu'à présent à faire verser par l'Unedic des cotisations de retraites complémentaires à l'AGIRC-ARRCO qui auraient dû être imputées aux ménages chômeurs indemnisés. Cette erreur, faible avant la réforme de l'indemnisation Unedic de 2003, est devenue plus importante à compter de cette date (de l'ordre de 1 Md€). C'est la raison pour laquelle il a été décidé de procéder à sa correction à partir de 2003. Sur 2003, l'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages s'en trouve diminuée de 0,1 point (à +2,7% contre +2,8% publié l'an passé). Sur 2004, cette correction affecte le RDB des ménages en niveau mais quasiment pas son évolution.

En 2004, le RDB des ménages s'élève à 1089,4 Mds€ dans le compte définitif. Il est révisé à la hausse de 2,7 Mds€ par rapport au compte semi-définitif. En évolution, le RDB est revu de +0,4 point à +4,5% en euros courants. Exprimé en termes réels, la révision est de même ampleur, si bien que le pouvoir d'achat progresse de +2,6%. Deux éléments principaux expliquent ce rehaussement : les prestations sociales en espèces et les revenus de la propriété.

Les revenus nets d'activité (revenu mixte et salaires bruts, diminué des cotisations sociales) sont au total peu modifiés (y compris la révision à la hausse de 1 Md€ des cotisations sociales liée à la correction de 2003, qui joue en base sur 2004), tandis que l'EBE des ménages (lié à l'autoproduction de service de logement des propriétaires) est revu en baisse de 0,9 Md€ (cf plus haut).

Les impôts sur le revenu payés par les ménages sont révisés à la hausse de 0,7 Md€. Cette révision provient d'une modification du partage entre le paiement de l'impôt sur le revenu, comptabilisé en impôt courant, et l'enregistrement de pénalités de retard, comptabilisé en transfert de capital. Cette correction a un impact négatif sur le RDB ; elle réduit également l'épargne totale, mais pas l'épargne financière.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages sont corrigées de +1,6 Md€ (0,5 point). Les prestations versées par les secteurs résidents sont augmentées de +1,1 Md€, principalement en raison de l'intégration de nouvelles informations sur les comptes des mutuelles et des institutions de prévoyance (assurances sociales). Par ailleurs, on enregistre une révision à la baisse de 0,5 Md€ des prestations versées au reste du monde (source balance des paiements) : celles-ci progressent toutefois encore de l'ordre de 20% pour revenir à leur niveau de 2002 (après une forte baisse en 2003). Les prestations reçues par les ménages étant calculées par solde entre le total des prestations versées et les prestations reçues par les non résidents, cette dernière révision joue également sur les prestations reçues par les ménages.

Le solde des revenus de la propriété est revu en faveur des ménages de +2,8 Mds€. A eux seuls, les dividendes reçus par les ménages contribuent à 0,9 point d'évolution du RDB (contre 0,5 point au compte SD, soit 0,3 point de révision compte tenu des arrondis). La révision des dividendes provient de l'intégration du SIE définitif qui confirme la hausse des dividendes versés par les sociétés non financières.

Revenu et dépense de consommation des ménages sont également revus en hausse, si bien que le taux d'épargne est inchangé à 15,8 (stable par rapport 2003).

*1.2.4 Le besoin de financement des administrations publiques se réduit de 600 M€ entre les comptes semi-définitif et définitif 2004, pour s'établir à 60,4 Mds€.*

Exceptionnellement, le compte 2003, réputé définitif, a été modifié : suite une erreur de traitement dans la synthèse du compte des administrations publiques (APU), un double compte conduisait en effet jusqu'à présent à faire verser par l'Unedic des cotisations de retraite complémentaires à la charge des chômeurs, ce qui avait pour conséquence de dégrader indûment le déficit des administrations publiques et d'améliorer à due concurrence le revenu des ménages (cf supra § 1.2.3). La correction de cette erreur améliore le solde des APU de près de 1Md€ en 2003 et sur les années suivantes (en particulier 2004).

Les autres corrections apportées au compte des APU en 2004 et impactant le déficit correspondent pour l'essentiel à l'amélioration de la synthèse des relations entre APU et à l'intégration d'informations nouvelles sur le compte des administrations publiques locales Une à une, ces corrections sont de montants faibles et elles se compensent en grande partie pour ce qui concerne leur impact sur le déficit public global de 2004.

*1.2.5 Le besoin de financement de la nation est amélioré légèrement.*

Le solde du commerce extérieur est révisé en baisse de 2,4 Mds€ à +1,7Md€ avec une faible réduction des exportations et une révision plus importante des importations (source douanes et balance des paiements).

Le solde des opérations de répartition est amélioré de 3,6 Mds€ à -10,2Mds€ en raison de révisions sur les revenus de la propriété et sur les prestations sociales versées par les résidents au reste du monde (source balance des paiements).

Au total, le besoin de financement de la nation n'est plus que de 8,5 Mds€, contre 9,7 Mds€ au compte semi-définitif).

## 2. Principales révisions intervenues sur le compte semi-définitif 2005 par rapport au compte provisoire 2005

### 2.1 Principales révisions sur l'équilibre emplois-ressources de 2005

Dans le compte semi-définitif 2005, la croissance du PIB augmente de 1,7 % en volume, une hausse supérieure à celle estimée dans le compte provisoire (+1,2 %). La révision en valeur est un peu plus faible : le PIB augmente de 3,5 %, contre +3,1 % estimé lors de la précédente campagne.

La révision à la hausse provient en particulier de la prise en compte des résultats du SIE (activité des entreprises non financières telle que retracée dans leurs résultats comptables), sans pour autant qu'il y ait calage strict sur cette source, pour l'instant disponible dans une version semi-définitive. Cette révision de la croissance du PIB entre un compte provisoire et un compte semi-définitif est forte, mais pas exceptionnelle : sur les quinze dernières années, des révisions de plus grande ampleur ont été enregistrées sur 1991 et 2000.

Cette croissance repose essentiellement sur la demande interne. La contribution à la croissance en volume du PIB est de +1,2 point pour la consommation des ménages, égale à celle du compte provisoire. La contribution de la FBCF est revue à la hausse (de +0,7 à +0,8 point), en raison notamment de la révision des achats de logements neufs des ménages. La contribution des variations des stocks à l'évolution en volume du PIB est neutre en 2005, soit une révision de +0,2 point par rapport au compte précédent. La contribution négative du solde extérieur est moins importante dans ce compte semi-définitif (-0,6 point) qu'elle ne l'était dans le compte provisoire (-0,8 point), la croissance des importations ayant été révisée plus fortement à la baisse que celle des exportations.

#### Contributions à l'évolution du PIB en 2005, en volume et en valeur

##### Volume

Opérations	Prov vol	SD vol
Dépense de consommation finale des ménages	1,2%	1,2%
Dépense de consommation finale des APU	0,3%	0,2%
FBCF totale	0,7%	0,8%
Variations de stocks	-0,1%	0,0%
Solde extérieur	-0,8%	-0,6%
<b>PIB</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,7%</b>

##### Valeur

Opérations	Prov val	SD val
Dépense de consommation finale des ménages	2,3%	2,2%
Dépense de consommation finale des APU	0,7%	0,9%
FBCF totale	1,1%	1,2%
Variations de stocks	0,2%	0,1%
Solde extérieur	-1,2%	-1,0%
<b>PIB</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,5%</b>

#### 2.1.1 Les dépenses de consommation des ménages légèrement réhaussées.

La prise en compte de premières informations issues du SIE sur les entreprises du commerce a conduit à réviser la croissance des dépenses de consommation des ménages à la hausse, de même que l'analyse des équilibre emplois-ressources pour certains produits, notamment sur les services. Cependant, la consommation de services financiers a dans le même temps été rabaissée en valeur par rapport au compte provisoire (estimation de la consommation de service d'intermédiation financière indirectement mesurée -SIFIM-, source Banque de France). Cette révision explique que la croissance de la dépense de

consommation en valeur soit revue globalement à la baisse, mais, liée à un effet prix, elle n'a quasiment pas d'incidence sur les volumes.

Hors services financiers, la croissance des dépenses de consommation des ménages a donc été révisée, par rapport au compte provisoire, de +0,1% en volume et de +0,2% en valeur. La consommation des biens manufacturés contribue pour +0,2 point à ces révisions, dont +0,1 point pour les seuls biens de consommation ; la consommation d'énergie a été revue à la baisse en valeur et en volume (contribution de -0,1 point).

### *2.1.2 L'investissement est révisé à la hausse.*

Par rapport au compte provisoire, la croissance de la FBCF totale est réévaluée de 1,6 Md€ en volume (la hausse passant de +3,6 % à +4,0%), et de 2,1 Mds€ en valeur (de +5,7 % à +6,3%).

Le dynamisme des dépenses des ménages est nettement revu à la hausse (+1,7 Md€ en volume et +2,2 Mds€ en valeur) avec la prise en compte des chiffres annuels sur les logements neufs. Les dépenses d'investissement des administrations publiques sont également révisées en hausse (+1,9 Md€ en volume et +1,6 Md€ en valeur), les nouvelles estimations de dépenses en travaux publics expliquant l'essentiel de ce dynamisme. Compte tenu des informations apportées par le SIE sur les immobilisations des entreprises, la croissance de la FBCF des ENF est en revanche révisée à la baisse (-1,5 Md€ en volume et -1,3 Md€ en valeur).

Les principales modifications par produits reflètent celles des secteurs : révision à la hausse des dépenses de construction ; révision à la baisse des investissements en biens d'équipement (imputable à la révision à la baisse des dépenses des entreprises non financières).

### *2.1.3 La contribution des échanges extérieurs à la croissance est révisée à la hausse.*

La croissance des exportations a été révisée en légère baisse en volume, mais la révision des importations a été plus forte encore en valeur absolue. Cette dernière s'explique principalement par une révision à la baisse des valeurs sur les biens manufacturés, en raison de la prise en compte des nouveaux chiffres douaniers, et par une révision du partage volume-prix, désormais plus équilibré, des importations de services. Au total, la contribution des échanges extérieurs en volume reste fortement négative (-0,6 point sur le PIB), mais dans une moindre ampleur qu'en compte provisoire (-0,8 point).

Signalons également que le compte semi-définitif de 2005, comme le compte définitif 2004, a pris en compte une modification de la correction CAF-FAB suite à l'enquête menée fin 2004 par la DGDDI (cf supra § 1.1.3) : le taux de correction a été porté à 3% sur 2005. Cette prise en compte a pour conséquence d'augmenter les importations des services de transport, tout en abaissant l'estimation des importations de biens valorisées « FAB ». Au total, cette modification, à elle seule, est à peu près neutre sur le montant total des importations. Lors de la campagne précédente, cette information était arrivée trop tard pour pouvoir être intégrée dans le compte semi-définitif 2004 et le choix avait été fait de faire passer le taux de correction CAF-FAB de 2,0% en 2004 à 2,5% dans le compte provisoire 2005.

## **2.2 Principales révisions sur les comptes de secteurs institutionnels de 2005**

### *2.2.1 Le ralentissement de la valeur ajoutée est atténué par rapport au compte provisoire.*

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des secteurs résidents s'établit à +3,3% dans le compte semi-définitif, contre +2,8% au compte provisoire. L'ensemble des grands secteurs institutionnels contribuent à cette révision à la hausse.

Les sociétés non financières enregistrent une croissance de la VA de +2,8% contre 2,4% au provisoire. Cette révision provient de la prise en compte des résultats du SIE, sans pour autant qu'il y ait calage strict sur cette source, pour l'instant disponible dans une version semi-définitive.

La croissance de la valeur ajoutée des sociétés financières est revue en hausse de 2,4 points à +4,0%, principalement sous l'effet des banques (la production de SIFIM par les institutions financières est révisée en hausse).

La valeur ajoutée des APU est révisée en hausse de 0,3 point à +3,5%, en raison d'un réhaussement à la fois de la masse salariale et de la consommation de capital fixe.

La révision à la hausse de la VA des ménages de 0,4 point à +4,4% s'explique par celle des entreprises individuelles. La VA des EI affiche dans le compte semi-définitif une croissance de +2,0%, alors qu'elle stagnait presque dans l'estimation du compte provisoire (à +0,4%). Compte tenu de la place des entrepreneurs individuels dans le secteur de la construction, c'est le dynamisme du BTP (revu nettement en hausse lors de ce compte) qui explique en grande partie cette révision. Par ailleurs, la VA générée par l'activité de service de logement des ménages propriétaires est quelque peu revue en baisse, sous l'effet d'un réhaussement de la consommation intermédiaire (CI) de SIFIM sur crédits immobiliers.

### *2.2.2 Malgré une révision en hausse de la croissance de leur excédent brut d'exploitation,, l'évolution de l'épargne brute des SNF est révisée en baisse.*

La croissance de la VA des SNF est révisée en hausse de 0,4 point pour atteindre +2,8%. Compte tenu d'une révision moindre en parallèle de la rémunération des salariés de 0,2 point, l'excédent brut d'exploitation est révisé à la hausse de 0,8 point à +1,2%. La baisse du taux de marge inscrite lors du compte provisoire demeure, un peu atténuée (de 30,8 à 30,3 entre le compte définitif 2004 et le compte semi-définitif 2005, contre un passage de 30,9 à 30,2 lors de la campagne de l'an passé).

Le dynamisme des impôts sur le revenu versé par les SNF (essentiellement l'IS) est atténué dans le compte semi-définitif à +13,5% (contre 16,1% au provisoire). Cette révision provient de l'utilisation des comptes des entreprises (SNF, SF) pour ventiler l'IS perçu par les APU.

Le solde des revenus de la propriété versés est fortement revu à la hausse. Cette révision vient contrecarrer la révision en hausse de l'EBE et la révision en baisse de l'IS, si bien qu'au total le revenu disponible brut (RDB) des SNF, égal par construction à leur épargne brute, recule un peu plus fortement dans ce compte semi-définitif que dans le compte provisoire (-5,1% contre -4,6% estimé il y a un an).

Compte tenu d'une révision à la baisse de la croissance de l'investissement des SNF (de 0,7 point) et d'une révision à la hausse de leur valeur ajoutée, le taux d'investissement est revu en baisse à 18,9 ; ce faisant, il ne progresse plus que de 0,3 point, contre une progression de 0,5 point estimée lors du compte provisoire.

L'évolution de la FBCF des SNF étant revue en baisse dans une proportion à peine plus importante que l'épargne brute, l'évolution en 2005 du taux d'autofinancement est quasiment inchangée du compte provisoire au compte semi-définitif : celui-ci se replie de 7,1 point pour s'établir à 71,7 après 78,2 en 2004. Il apparaît plus élevé par rapport à l'estimation du compte provisoire, mais cette révision en niveau s'explique exclusivement par un effet de base (révision à la hausse entre le compte semi-définitif et le compte définitif 2004, cf supra §2.1.2).

### *2.2.3 Le résultat des sociétés financières est nettement révisé à la hausse.*

La révision des comptes des sociétés financières provient principalement :

- de l'intégration des résultats de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) relatifs aux sociétés d'assurance (vie, non vie et réassurance) ;
- d'une nouvelle estimation des institutions de prévoyance à partir du rapport du Centre Technique des IP ;
- de la mise à disposition par la Banque de France de comptes sur l'année complète des institutions financières (banques) ;
- de l'utilisation du SIE semi-définitif pour l'établissement du compte des auxiliaires financiers.

La croissance de la VA des sociétés financières s'établit à +4,0% en valeur contre +1,6% au provisoire en raison principalement de la révision du compte des institutions financières (IF). La révision à la hausse de la production de SIFIM explique l'essentiel de ce mouvement, qui conduit désormais à afficher une évolution de la production des institutions financières plus en phase avec celle du produit net bancaire.

La rémunération des salariés versée par les sociétés financières est revue en hausse (+6,4% contre +3,3% au provisoire) du fait de la révision du compte des institutions financières (contribution de 2,6 point à cette révision). Une partie de l'écart provient notamment de l'accroissement des prestations directes d'employeur suite à un accord de branche intervenu en cours d'année.

Au total, l'évolution de l'EBE des sociétés financières se stabilise par rapport à 2004, alors qu'il reculait de 2,5% en 2005 dans le compte provisoire.

L'évolution du solde des revenus de la propriété reçus par les sociétés financières est revu en hausse. La première raison de cette correction est la forte réévaluation des dividendes nets reçus (au premier chef par les assurances, mais aussi par les institutions financières). En second lieu intervient la révision des bénéfices réinvestis (source Balance des paiements).

Au final, l'évolution du revenu disponible brut (RDB) des SF est revue très fortement à la hausse à +13,7%.

### *2.2.4 Le pouvoir d'achat du revenu des ménages est revu en hausse ; la baisse du taux d'épargne s'en trouve atténuée.*

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages s'établit à 1 127,4 Mds€ dans le compte semi-définitif de 2005, en augmentation de 3,5% par rapport au compte définitif 2004. Il est révisé de 0,4 point à la hausse (4,7 Mds€ en évolution par rapport à 2004).

Les revenus d'activité expliquent environ la moitié de ce réhaussement. L'évolution de la masse salariale nette reçue par les ménages est révisée de 2,1 Mds€ (dont 0,9 Md€ versés par les sociétés financières, 0,9 Md€ par les EI et 0,3 Md€ par les APU) ; l'évolution du revenu mixte est relevée de 1,1 Md€, sous l'effet du plus grand dynamisme de l'activité des entrepreneurs individuels, particulièrement dans la construction. En revanche, l'EBE des ménages (principalement services de logement générés par les ménages propriétaires) est revu en baisse (-0,8 Md€) en raison de la révision à la hausse du SIFIM sur crédits logement.

La contribution des impôts payés par les ménages à l'évolution de leur revenu a été relevée de 0,1 point (de -0,9 à -0,8 point, soit 0,8 Md€) entre les comptes provisoire et semi-définitif. Cette révision n'est pas liée à une révision du montant des impôts courants payés en 2005, mais à un effet de base : le niveau de ces impôts a été revu à la hausse en 2004 (cf supra §1.2.3).

L'évolution des prestations sociales en espèces entre 2004 et 2005 est également revue à la hausse, de 1,5 Md€. Cette révision est entièrement le fait (et même au delà) des prestations sociales en espèce versées par les SNF.

Les transferts courants divers versés par les ménages contribuent pour 1,3 Md€ en évolution à la révision à la hausse du RDB des ménages. La plus grande part de cette révision provient de la révision de la Balance des paiements (transferts courants entre les ménages et le reste du monde).

Enfin, les révisions intervenues sur le solde des revenus de la propriété reçus par les ménages contribue à freiner le revenu des ménages (de 0,6Md€). Cependant, ceci est le résultat de deux mouvements contraires : le solde des revenus de la propriété avant correction liée à la consommation de service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM) est revu en hausse, tandis que l'imputation sur le revenu appliquée au titre de la consommation finale de SIFIM est modifiée à la baisse (de 2,1 Md€).

Cette révision de la consommation finale de SIFIM résulte pour l'essentiel d'une révision à la baisse des marges bancaires faites sur les dépôts des ménages (source Banque de France).

Au final, compte tenu d'un indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages revu en baisse de 0,2 point à +1,8%, le pouvoir d'achat du RDB progresse dans le compte semi-définitif de +1,7% contre +1,1% au compte provisoire. La révision en baisse du déflateur est liée à la révision de la dépense de consommation finale de SIFIM par les ménages, mais cela ne signifie pas pour autant que cette révision explique 0,2 point de la révision du pouvoir d'achat : hors SIFIM, le RDB des ménages en valeur comme le déflateur sont augmentés tous les deux de 0,2 point, sans affecter la croissance du pouvoir d'achat.

Avec une croissance de 4,1% en valeur, la consommation des ménages n'est pas revue en valeur. Le réhaussement du revenu conduit de ce fait à relever le taux d'épargne par rapport au compte provisoire et à atténuer ainsi sa baisse par rapport à 2004 : il s'inscrit à 15,3% en 2005, en retrait de 0,5 point par rapport à 2004 (contre une baisse de 0,9 point initialement).

*2.2.5 Le besoin de financement des administrations publiques est augmenté de 1,6 Md€ entre les comptes provisoire et semi-définitif 2005 ; il s'établit à 3,0 points de PIB.*

Ce résultat résulte de nombreuses corrections poste par poste dont beaucoup se compensent. En définitive, on peut considérer que la dégradation du déficit s'explique au premier chef par une révision à la hausse de l'investissement des collectivités locales.

*2.2.6 Malgré une révision favorable importante du solde des revenus financiers avec le reste du monde, le déficit du solde de la Nation demeure élevé*

La révision à la hausse de l'évolution du solde en valeur des échanges de biens et services en 2005 (revu de +4,0 Mds€) est principalement due à une révision à la baisse des importations de biens et à une révision à la hausse des exportations de SIFIM. Cette dernière provient de la révision du taux interbancaire international de référence et des taux d'intérêts apparents des prêts consentis aux agents non financiers non résidents. Elle provient aussi du formidable développement des échanges interbancaires internationaux, qui jusqu'à 2001 étaient plutôt déficitaires et qui tendent à s'accroître tout en devenant bénéficiaires au cours des dernières années.

Le solde de la Nation des intérêts et dividendes est faiblement revu tandis que le solde des bénéfices réinvestis est lui fortement révisé à la hausse (révision en évolution de +2,2 Md€), comme souvent à l'occasion des différentes versions de comptes.

Au final, bien que révisé dans un sens favorable, le solde de la Nation demeure à un niveau important de déficit (28,9 Mds€ contre 35,2 Mds€ au provisoire). L'amélioration de 6,2 Mds€ est liée pour 1,2Md € à la révision sur le compte définitif 2004 (cf supra § 1.1.5) et pour 5,0 Mds€ à la révision sur l'évolution de ce solde en 2005.